



**HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Discours du Haut-commissaire de la République en Polynésie française**

Réouverture du Musée de Tahiti et des îles (Te Fare Manaha) « **Te Fare Iamanaha** »

et retour du Maro 'ura à Tahiti

*28 février 2023*

*Seul le prononcé fait foi*

La réouverture du Musée de Tahiti et des îles – Te Fare Iamanaha avec l'inauguration de la salle d'exposition permanente et de l'accueil, entièrement reconstruits et la rénovation de la salle de conférence existante est un événement particulièrement important de la vie culturelle polynésienne.

C'est le terme d'un engagement commun à l'ensemble des conservateurs qui se sont succédés à la tête de cette institution depuis plus de 15 ans, Jean-Marc Pambrun, Théano Jaillet et Miriama Bono, avec le soutien permanent du gouvernement polynésien et de l'Etat.

Il s'agit en effet d'une ambition nouvelle pour le musée pour que le parcours proposé, entièrement repensé et renouvelé au travers de ses différentes séquences soit davantage en phase avec les identités polynésiennes, celles des cinq archipels, : *Iles de la Société, Tuamotu, Australes, Gambier, Marquises*, dans ce qu'elles ont de communs autant que dans ce qu'elles ont de spécifiques, sans qu'aucune d'entre elles ne soit présentée en centralité.

Cette ambition s'est accompagnée d'un immense travail d'analyse et d'identification culturelle d'artefacts présents en particulier dans les collections du MTI et dans celles des institutions muséographiques internationales dont la dimension internationale témoignait déjà de la qualité et de l'importance de ces objets. Cette étude, menée par Hélène Dano-Vanneyre fût complétée et enrichie en 2013 par Jean-François Rebeyrotte

La collaboration qui en a découlé entre le Musée de Tahiti et des Îles et trois musées prestigieux, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac à Paris, le British Museum de Londres et le Museum of Archaeology and Anthropology de Cambridge, a été exemplaire, autant sur le plan scientifique que dans la définition du cadre qui a rendu possible le retour temporaire de ces œuvres en Polynésie.

Dans le même temps, il convient de souligner la qualité du projet architectural et paysager du groupement architectural de Pierre-Jean Picart, allié au scénographe parisien Adrien Gardère. Ce projet a su prendre la pleine mesure du préprogramme muséographique en comprenant parfaitement ses enjeux, ses ambitions et ses attentes.

L'exposition que nous inaugurons aujourd'hui est ainsi l'aboutissement d'une démarche architecturale, paysagère et muséographique de tout premier ordre permettant de présenter dans le cadre d'un parcours en phase avec le pays, une collection enrichie de prêts majeurs permettant de comprendre la culture et les identités polynésiennes dans leurs espaces géographiques et leurs évolutions temporelles, au rythme des mutations et des rencontres.

La difficulté pour l'architecte était de demeurer en cohérence dans sa proposition avec des objets dont les plus émouvants, les plus chargés d'histoire ne sont pas les plus spectaculaires.



## HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Celle du paysagiste était de ne pas passer à côté de ce qui, en Polynésie, anime un lieu et lui confère un statut qui relève de l'intangible autant que de l'essentiel.

Celle du scénographe, enfin était de trouver les bons équilibres, équilibre entre les séquences, équilibre entre les collections, équilibre entre les objets.

Tous ces écueils ont su être anticipés et surmontés avec la justesse et l'humilité que permet une compréhension intime et sensible de ce que sont chacune de ces œuvres, par le lien intangible qui les unit à la culture et au peuple auxquels elles appartiennent.

Il y a, bien sûr, la dimension symbolique essentielle du retour du Maro 'ura en Polynésie.

Il est de ces pièces singulières et pour tout dire extraordinaires, qui soudain raniment l'imaginaire, éveillent les consciences et attisent le feu sacré d'un peuple, en témoignant de son histoire, de son âme et de son honneur.

Accueillir le maro 'ura chez lui à Tahiti, et nous en avons tous pleinement conscience, c'est le rétablir dans sa dignité.

Et même s'il est déposé aujourd'hui dans cette maison de l'Histoire polynésienne qu'est le musée de Tahiti et des îles, chacun sait désormais que Maro 'ura est de retour chez lui et rétablit ce lien que certains auraient voulu rompre entre le passé et le présent, entre ce qui fut et ce qui est.

Cette pièce d'étoffe semblera bien modeste, à ceux qui recherchent la puissance dans le spectaculaire et le grandiose.

Et pourtant, tissée de manière si particulière avec différentes fibres végétales, investie d'une fonction sacrée, elle est le fragment d'une étoffe vénérable qui consacrait de génération en génération la lignée des ari'i, princes des îles polynésiennes, investis, bien plus que du pouvoir, de cette mission d'intercession entre les mondes.

Il y a encore beaucoup de questions auxquelles les chercheurs doivent répondre mais le retour du maro 'ura est en soi un événement exceptionnel qui soudain nous rappelle tant de choses, un passé, une histoire que le peuple polynésien souhaite se réapproprier.

Car c'est bien cette réappropriation culturelle qui est le moteur de ce nouveau parcours muséographique dans son espace architectural et paysager revisité et réinventé.

Parce qu'il ne s'agit pas seulement de patrimoine matériel - et ce serait pourtant déjà beaucoup - puisque ce qui est attaché au maro 'ura, ce qui est attaché à chacun de ces artefacts propres aux collections du Musée ou prêté par les institutions internationales relève du patrimoine immatériel et d'une appartenance qui réside dans quelque chose qui dépasse la simple propriété.

Comme l'a rappelé le Ministre de la Culture de la Polynésie française, Heremoana Maamaatuaiahutapu le retour, même temporaire de ces objets, était absolument nécessaire, afin de « *recharger ces pièces de leur mana* ».

Cette réappropriation n'est pas une dévolution ni une restitution. Ces pièces majeures de la culture et des identités polynésiennes n'ont pas besoin de titre de propriété pour affirmer leur appartenance.



## HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pourtant, nous devons convenir que la dispersion des objets sacrés, arrachés à leur terre et vendus au plus offrant, au mieux à des musées, au pire à des particuliers qui alimentèrent au fil du temps des marchés et des filières, s'inscrivait aussi dans une même perspective : celle de l'effacement de l'âme polynésienne.

Mais jamais l'âme polynésienne, les fondements de sa culture, les identités propres à chaque archipel, les pratiques culturelles qui furent prohibées ; rien de tout cela n'a disparu, comme protégé par leur mana, plus fort en définitive que tout ce que l'on tenta d'imposer.

Heureusement, les consciences ont évolué et nous souhaitons tous que le temps des pillages et des ventes aux enchères des biens culturels soit à jamais révolu.

Le processus de restitution s'est engagé. La France interroge aujourd'hui les conditions dans lesquelles certaines pièces de ses collections ont été acquises et n'hésite plus à mettre en œuvre et à accompagner leur retour dans leurs pays d'origine.

Dans son discours du 28 novembre 2017, à Ouagadougou, le président de la République, Emmanuel Macron, a réaffirmé cette volonté de la France de s'engager vers ces restitutions, en particulier avec les Etats africains

Ce processus, défini par une démarche collaborative, est désormais doté d'un cadre légal. Il a été initié pour le Bénin et le Sénégal et il fait suite à un long travail d'identification et d'inventaire mené partout en Europe par les institutions et administrations culturelles, souvent en collaboration avec l'International Council of Museums (ICOM).

Quelles que soient les circonstances juridiques et la légalité des dons et des ventes auxquels ces biens culturels sont associés et même lorsque qu'ils n'ont pas été acquis dans des circonstances équivoques ou douteuses, il est bien établi aujourd'hui qu'ils appartiennent au patrimoine du peuple ou du pays dont ils proviennent.

Comme l'a rappelé Heremoana Maamaatuaiahutapu, chacun de ces objets présents dans des collections française ou étrangère est un ambassadeur de la culture polynésienne.

Pour autant, il est important, dans une démarche de partenariat scientifique que le Musée souhaite poursuivre, que des demandes de prêts permettent un retour temporaire de ces objets afin de les faire découvrir aux Polynésiens qui ne sont pas en mesure d'aller à leur rencontre.

Comme l'écrit Miriama Bono : « *Cette dimension de partage est extrêmement forte, elle est au cœur du projet scientifique et culturel, et en phase avec les fondements de la société polynésienne* »

Dans le même esprit, je me dois de souligner enfin, dans le parcours de la nouvelle exposition, la place qui est faite d'une part à la Polynésie dans son sens large, avec des objets des Iles Cook, Samoa, Tonga, Fidji, Aotearoa - Nouvelle Zélande, Hawaï et Rapa nui, ce « fond culturel commun » partagé par les peuples polynésiens, au-delà des actuelles frontières et d'autre part aux premiers contacts entre les Polynésiens et les Européens.



**HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La réouverture du musée de Tahiti et des Îles est donc un évènement culturel particulièrement important pour Tahiti et la Polynésie.

De même, je sais que le retour du maro 'ura est celui d'un emblème et d'un symbole essentiel pour l'histoire, les identités et l'âme polynésiennes.

Je mesure ainsi l'extraordinaire honneur de représenter l'Etat aujourd'hui, au côté du Président, des élus et des autorités de la Polynésie à cette inauguration qui conclut plus de quinze années d'un long processus de connaissance et de reconnaissance, essentiel à la redéfinition du projet scientifique et culturel du Musée de Tahiti et des Îles.

En remerciant tous ceux qui ont rendu possible cette réouverture, le retour du maro 'ura et le prêt de tant d'œuvres constitutive du patrimoine matériel et immatériel de la Polynésie, permettez-moi simplement de vous dire que je partage cette fierté et, avec la plus grande humilité, le profond respect que chacun de vous a souhaité exprimé, en ce lieu et devant cette exposition. Merci !